

Décembre 2007

## Haut-Niveau

### Suivi médical

Les sportifs inscrits en liste de haut niveau ou espoirs du ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports pour la saison 2008 ont jusqu'au 31/12/07 pour réaliser la première session d'examens médicaux (Visite médicale, Analyse urinaire, Bilan psychologique, Examen dentaire, ECG, le cas échéant Epreuve d'effort et Echocardiographie). Ainsi que spécifié dans le guide du haut niveau 2008, (téléchargeable sur le site internet de la FFTA).

De même, les sportifs qui étaient inscrits sur ces listes ministérielles pour la saison 2007 doivent, le cas échéant, impérativement réaliser les examens manquants à leur suivi.

Une copie de l'ensemble des résultats doit parvenir au Dr Lapostolle au siège de la FFTA.

### Arc à poulies : suivi de jeunes archers seniors

Trois des quatre archers arc à poulies médaillés lors du dernier championnat d'Europe junior concourront dans la catégorie supérieure la saison prochaine. Pour les aider à passer ce cap généralement délicat, deux stages encadrés par B.BINON, seront proposés à M. GANNE, Q. CORDIER et V. VAN HUFFEL (Nantes du 12 au 14/02/08 et du 08 au 10/04/08).

### Comité de sélection 2008

Conformément au règlement intérieur le comité de sélection de la FFTA pour l'année 2008 a été validé par le comité directeur du 13/14 octobre 2007.

Il sera composé :

- Du Président de la FFTA ou son représentant
- Du Directeur Technique National
- De l'adjoint du DTN, responsable du haut niveau
- De l'entraîneur national référent de la catégorie et de la discipline

### Entraîneurs référents par catégorie et discipline

| Désignation du collectif                     | Entraîneur référent |
|--|---------------------|
| Tir Olympique - équipe féminine et masculine | Marc DELLENBACH     |
| Tir FITA arc à poulies - équipe féminine     | J-M TIZZONI         |
| Tir FITA arc à poulies - équipe masculine    | Benoît BINON        |

|  |                  |
|--|------------------|
| Tir Olympique – Juniors équipe féminine et masculine / arcs classique et à poulies | Ludovic COTRY    |
| Tir en campagne – équipe féminine et masculine / toutes armes                      | Nicolas JONETTE  |
| Tir en salle – équipes arcs à poulies seniors féminine et masculine                | J-M TIZZONI      |
| Tir en salle – équipe arcs classiques seniors féminine et masculine                | Jérôme AURAX     |
| Tir en salle – équipes Juniors féminine et masculine / arcs classique et à poulies | Frédérique MUSY  |
| Tir 3DI – équipe féminine et masculine / toutes catégories                         | Emmanuel LECUYER |

La liste des entraîneurs référents est valide au 1<sup>er</sup> octobre 2007. En cas de changement d'entraîneur en cours de saison, c'est l'entraîneur référent nommé par le DTN qui sera invité à participer au comité de sélection.

## Modes de sélection – FITA Arc classique senior femmes

### CHAMPIONNAT D'EUROPE SENIOR EPREUVES DE COUPE DU MONDE JEUX OLYMPIQUES

#### ARC CLASSIQUE FEMMES

#### OBJECTIFS FEDERAUX 2008

|            |                                |
|------------|--------------------------------|
|            | ARC CLASSIQUE FEMMES           |
| INDIVIDUEL | 1 médaille aux Jeux Olympiques |
| EQUIPE     |                                |

#### MODE DE SELECTION

Le nombre de places pour les Jeux Olympiques est de 3 tireurs maximum.

La participation aux Jeux Olympiques de tir olympique doit permettre à l'équipe de France d'atteindre un double objectif :

- Gagner le maximum de matchs, dans l'épreuve individuelle et dans l'épreuve par équipe,
- Obtenir au moins une médaille.

Pour atteindre ce double objectif, un collectif "Pékin 2008" sera composé. Les archers participant aux épreuves de Coupe du Monde, au Championnat d'Europe et aux Jeux Olympiques seront issus de ce collectif.

#### Détermination du Collectif "Pékin 2008"

La composition de ce collectif "Pékin 2008" sera établie le 2 mai 2008. Elle tiendra compte de deux épreuves de sélection se déroulant à **huis clos** aux dates suivantes :

- Du 13 au 15 mars 2008,
- Du 28 au 30 avril 2008.

La participation à ces deux épreuves de sélection est ouverte aux archers suivants :

- Archers du collectif Leipzig 2007.
- Archers, hors collectif Leipzig 2007, ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à 625 points au classement national 2007.
- Archers invités par la DTN.

Ces deux épreuves se dérouleront de la manière suivante :

- Jour 1 - possibilité d'entraînement
- Jour 2 - 2 fois 70 m le matin + duels (2 fois 6 flèches) l'après-midi
- Jour 3 - 2 fois 70 m le matin + duels (4 fois 3 flèches) l'après-midi

Les 6 premiers archers constitueront le collectif "Pékin 2008". La DTN, qui tiendra compte d'éventuels impondérables, pourra compléter ce collectif par un ou deux archers supplémentaires.

Le règlement de ces épreuves est exposé en annexe.

**PREMIERE EPREUVE DE COUPE DU MONDE – WC1**  
**(République Dominicaine) 1-6/04/08**

L'équipe de France qui participera à la WC1 sera constituée :

- Des 2 premiers archers de la 1<sup>ère</sup> épreuve de sélection (du 13 au 15/03/2008),
- Complétée, dans l'intérêt de la préparation de l'équipe de France, par un ou des archers ayant pris part à la 1<sup>ère</sup> épreuve de sélection (du 13 au 15/03/08), choisi(s) par la DTN.

La sélection pour la WC1 sera définitive le 17/03/08.

**DEUXIEME EPREUVE DE COUPE DU MONDE – WC2**  
**Porec (Croatie) 14-20/04/08**

L'équipe de France qui participera à la WC2 sera constituée :

- des archers ayant terminé, lors de la WC1 :
  - en individuel, dans les 16 premiers des qualifications **ET** dans les 16 premiers du classement final,
- OU**
  - par équipe, dans les 6 premières des qualifications **ET** dans les 3 premières du classement final,
- Complétée par la DTN, en cas de besoin, par un ou des archers ayant pris part à la 1<sup>ère</sup> épreuve de sélection (du 13 au 15/03/08).

La sélection pour la WC2 sera définitive le 07/04/08.

**CHAMPIONNAT D'EUROPE**  
**Vittel (France) 12-18/05/08**

L'équipe de France qui participera au championnat d'Europe sera constituée :

- des archers ayant terminé, lors de la WC1 **et** de la WC2 :
  - en individuel, dans les 16 premiers des qualifications **ET** dans les 16 premiers du classement final,
- OU**
  - par équipe, dans les 6 premières des qualifications **ET** dans les 3 premières du classement final,
- complétée, le cas échéant, par la 1<sup>ère</sup> du classement des deux épreuves de sélection (hors archers automatiquement sélectionnés selon le critère précédent).
- Complétée, en cas de besoin, par un ou des archers du collectif "Pékin 2008" choisi(s) par le comité de sélection de la FFTA.

La sélection pour le championnat d'Europe sera définitive le 2/05/08.

QUATRIEME EPREUVE DE COUPE DU MONDE – WC4  
Boé (France) 23-29/06/08  
JEUX OLYMPIQUES  
PEKIN 8-15/08/2008

L'équipe de France qui participera à la WC4 et aux Jeux Olympiques sera composée :

- Des archers ayant terminé :
    - en individuel, lors de la WC1 ou de la WC2 dans les 8 premiers à l'issue des qualifications et à l'issue des matchs (*sur la même WC*).
    - ET**
    - en individuel, lors du championnat d'Europe, dans les 8 premiers à l'issue des qualifications et à l'issue des matchs
  - OU**
  - par équipe, lors de la WC1 ou de la WC2, dans les 6 premières des qualifications et dans les 3 premières du classement final.
  - ET**
  - par équipe, lors du championnat d'Europe, dans les 4 premières des qualifications et dans les 3 premières du classement final.
- Complétée, le cas échéant, par des archers issus du collectif "Pékin 2008" sur décision du comité de sélection. La DTN pourra éventuellement organiser, à cette fin, une épreuve de sélection de son choix avant le 9/6/2008.

La sélection définitive sera alors effective le 09/06/08.

Les archers ainsi sélectionnés s'engagent à respecter le programme de préparation et d'actions jusqu'à la fin des Jeux Olympiques, conduit sous la responsabilité des entraîneurs nationaux.

La DTN se laisse la possibilité de réévaluer les critères de sélection fixés à chaque compétition internationale en fonction du taux de participation ainsi que du niveau de concurrence. Les éventuelles modifications seraient alors communiquées aux archers français participants avant le début de la compétition.

En cas de modification du calendrier international le mode de sélection deviendrait caduc. Un nouveau mode de sélection serait alors proposé par la DTN.

## MODALITES DE COMMUNICATION

La stratégie de communication de la FFTA relative au mode de sélection des Championnats d'Europe de VITTEL et des Jeux Olympiques de PEKIN est la suivante :

Après validation de la Commission Nationale de Haut Niveau (CNSHN), le mode de sélection paraîtra :

- sur le site Internet dans la rubrique DTN/Haut Niveau, avec une annonce de cette diffusion en page d'accueil du site
- dans la revue fédérale qui suivra la validation de la CNSHN (*en tenant compte des délais de d'impression et de bouclage*)

Un courrier précisant les modalités de parution du mode de sélection, sur le site Internet et dans la revue, sera envoyé à tous les archers (arcs classiques) inscrits sur la liste de haut niveau 2008, catégorie Elite/Senior/Jeune.

|   |
|---|
| <b>REGLEMENT DES EPREUVES DE SELECTION ET MODALITES DE CLASSEMENT</b> |
|---|

**Tir de 2 fois 36 flèches à 70 mètres**

À l'issue de chaque 2 fois 70m, des points (bonus et malus) seront attribués sur chaque distance, sur le cumul des deux distances, et sur le classement final, selon les modalités suivantes (établies en référence au niveau international) :

|                  | BONUS |        | MALUS |        | Classement       | Points |
|------------------|-------|--------|-------|--------|------------------|--------|
|                  | Score | Points | Score | Points |                  |        |
| Cumul 72 flèches | 648   | 1      | 629   | -1     | 1 <sup>er</sup>  | 3      |
| 36 flèches       | 324   | 1      | 314   | -1     | 2 <sup>ème</sup> | 2      |
|                  |       |        |       |        | 3 <sup>ème</sup> | 1      |

Un point sera ajouté ou retiré par tranche de cinq points en plus ou en moins, respectivement (ex. : score  $\geq$  653 : 2 points ; score  $\geq$  658 : 3 points ; score  $\leq$  309 : -2 points ; score  $\leq$  304 : -3 points).

**Duels**

Tous les archers se rencontreront au moins une fois. Un tirage au sort permettra d'établir le programme de l'ensemble des duels (adversaires, horaire, format (2×6 flèches ou 4×3 flèches, tir alterné ou pas)). Lors de chaque duel, une victoire rapportera 1 point, et des points (bonus ou malus) seront attribués en fonction des scores réalisés selon le tableau suivant (établi en référence au niveau international) :

| BONUS |        | MALUS |        | Classement       | Points |
|-------|--------|-------|--------|------------------|--------|
| Score | Points | Score | Points |                  |        |
| 108   | 1      | 105   | -1     | 1 <sup>er</sup>  | 3      |
|       |        |       |        | 2 <sup>ème</sup> | 2      |
|       |        |       |        | 3 <sup>ème</sup> | 1      |

Un point sera ajouté ou retiré par tranche de deux points en plus ou en moins, respectivement (ex. : score  $\geq$  110 : 2 points ; score  $\geq$  112 : 3 points ; score  $\leq$  103 : -2 points ; score  $\leq$  101 : -3 points).

Des points de bonus pourront être attribués en fonction des scores réalisés sur chaque distance, sur le cumul des deux distances et sur chaque match selon les modalités suivantes :

- Un point supplémentaire en cas de record de France\*,
- Deux points supplémentaires en cas de record d'Europe\*,
- Trois points supplémentaires en cas de record du Monde\*.

\*les records réalisés lors des épreuves de sélection ne sont pas homologables. Les points de bonus sont accordés si les records officiels sont dépassés au moins d'un point.

À l'issue de la première épreuve de sélection, un classement sera effectué à partir de la somme des points obtenus. En cas d'égalité(s), la somme des scores réalisés lors de l'ensemble des tirs (2 fois 70m et matchs) servira au départage des archers. Si l'égalité persiste, les archers ex-æquo seront départagés à partir du nombre de matchs gagnés. Enfin, la victoire lors du dernier match opposant les archers ex-æquo sera le dernier critère pris en compte pour établir un classement sans égalité.

Les mêmes règles, relatives au classement et au départage des égalités, s'appliquent à l'issue et sur le cumul des deux épreuves.

## Modes de sélection – FITA Arc classique senior hommes

CHAMPIONNAT D'EUROPE SENIOR  
VITTEL (FRA) DU 12 AU 18 MAI 2008  
EPREUVES DE COUPE DU MONDE

JEUX OLYMPIQUES  
ARC CLASSIQUE HOMMES

### OBJECTIFS FEDERAUX 2008

|            | CHAMPIONNAT D'EUROPE | TOURNOI CONTINENTAL DE QUALIFICATION |
|------------|----------------------|--------------------------------------|
| INDIVIDUEL | 1 médaille           | 1 quota                              |
| EQUIPE     |                      |                                      |

### MODE DE SELECTION

Le nombre de places pour le championnat d'Europe de tir FITA est de 3 tireurs maximum. La participation au championnat d'Europe de tir olympique doit permettre à l'équipe de France d'atteindre un double objectif :

- Obtenir au moins une médaille,
- Obtenir au moins un quota olympique.

Pour atteindre ce double objectif, un collectif "Vittel 2008" sera composé. Les archers participant aux épreuves de Coupe du Monde, au Championnat d'Europe et le cas échéant aux Jeux Olympiques, seront issus de ce collectif.

#### Détermination du Collectif "Vittel 2008"

La composition de ce collectif "Vittel 2008" sera établie le 2 mai 2008. Elle tiendra compte de deux épreuves de sélection se déroulant à huis clos aux dates suivantes :

- Du 13 au 15 mars 2008,
- Du 28 au 30 avril 2008.

La participation à ces deux épreuves de sélection est ouverte aux archers suivants :

- Archers du collectif Leipzig 2007.
- Archers, hors collectif Leipzig 2007, ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à 645 points au classement national 2007.
- Archers invités par la DTN.

Ces deux épreuves se dérouleront de la manière suivante :

- Jour 1 - possibilité d'entraînement
- Jour 2 - 2 fois 70 m le matin + duels (2 fois 6 flèches) l'après-midi
- Jour 3 - 2 fois 70 m le matin + duels (4 fois 3 flèches) l'après-midi

Les 6 premiers archers constitueront le collectif "Vittel 2008". La DTN, qui tiendra compte d'éventuels impondérables, pourra compléter ce collectif par un ou deux archers supplémentaires.

Le règlement de ces épreuves est exposé en annexe.

PREMIERE EPREUVE DE COUPE DU MONDE – WC1  
(République Dominicaine) 1-6/04/08

L'équipe de France qui participera à la WC1 sera constituée :

- Des deux premiers archers de la 1<sup>ère</sup> épreuve de sélection (du 13 au 15/03/2008),
- Complétée, dans l'intérêt de la préparation de l'équipe de France, par un ou des archers ayant pris part à la 1<sup>ère</sup> épreuve de sélection (du 13 au 15/03/08), choisi(s) par la DTN.

La sélection pour la WC1 sera définitive le 17/03/08.

DEUXIEME EPREUVE DE COUPE DU MONDE – WC2  
Porec (Croatie) 14-20/04/08

L'équipe de France qui participera à la WC2, sera constituée :

- des archers ayant terminé, en individuel, dans les 16 premiers des qualifications **et** dans les 16 premiers du classement final de la WC1,
- Complétée, dans l'intérêt de la préparation de l'équipe de France par un ou des archers ayant pris part à la 1<sup>ère</sup> épreuve de sélection (du 13 au 15/03/08).

La sélection pour la WC2 sera définitive le 07/04/08.

CHAMPIONNAT D'EUROPE - TOURNOI CONTINENTAL DE QUALIFICATION OLYMPIQUE (TCQ)  
Vittel (France) 12-18/05/08

L'équipe de France qui participera au championnat d'Europe et au TCQ sera constituée :

- des archers ayant terminé, lors de la WC1 **et** de la WC2 :
  - en individuel, dans les 16 premiers des qualifications **et** dans les 16 premiers du classement final,
- complétée, le cas échéant, par le 1<sup>er</sup> du classement des deux épreuves de sélection (hors archers automatiquement sélectionnés selon le critère précédent).
- Complétée, si nécessaire, par un ou des archers issus du collectif "Vittel 2008" choisi(s) par le comité de sélection de la FFTA.

La sélection pour le championnat d'Europe sera définitive le 2/05/08.

QUATRIEME EPREUVE DE COUPE DU MONDE – WC4  
Boé (France) 23-29/06/08

L'équipe de France qui participera à la WC4 sera composée :

- De ou des deux archers ayant obtenu un quota olympique lors du tournoi de qualification olympique de Vittel,
- Complétée, pour obtenir une équipe de 3 archers, de ou des archers ayant au moins terminé :
  - en individuel, lors de la WC1 **ou** de la WC2 dans les 16 premiers à l'issue des qualifications **et** à l'issue des matches.

**ET**

- lors du championnat d'Europe dans les 8 premiers à l'issue des qualifications **et** à l'issue des matches

*Si 3 archers ou plus obtenaient ce critère, le choix de la sélection incomberait au comité de sélection*

- Complétée, le cas échéant, par des archers issus du collectif "Vittel 2008" choisi(s) par la DTN. Cette dernière pourra organiser, à cette fin, une épreuve de sélection de son choix avant le 9/6/2008.

La sélection définitive sera alors effective le 09/06/08.

L'équipe de France qui participera aux Jeux Olympiques de Pékin sera composée :

- De ou des archers ayant obtenu un quota olympique lors du tournoi de qualification olympique de Vittel,

Ou

- Le cas échéant, de ou des archers ayant obtenu un quota olympique lors de la WC4.

En cas de délivrance d'une « wild card » à la FFTA par la FITA à l'issue de la WC4, un archer sera sélectionné par le comité de sélection dans l'intérêt de l'équipe de France.

Les archers ainsi sélectionnés s'engagent à respecter le programme de préparation et d'actions jusqu'à la fin des Jeux Olympiques, conduit sous la responsabilité des entraîneurs nationaux.

La DTN se laisse la possibilité de réévaluer les critères de sélection fixés à chaque compétition internationale en fonction du taux de participation ainsi que du niveau de concurrence. Les éventuelles modifications seraient alors communiquées aux archers français participants avant le début de la compétition.

En cas de modification du calendrier international le mode de sélection deviendrait caduc. Un nouveau mode de sélection serait alors proposé par la DTN.

### MODALITES DE COMMUNICATION

La stratégie de communication de la FFTA relative au mode de sélection des Championnats d'Europe de VITTEL et des Jeux Olympiques de PEKIN est la suivante :

Après validation de la Commission Nationale de Haut Niveau (CNSHN), le mode de sélection paraîtra :

- sur le site Internet dans la rubrique DTN/Haut Niveau, avec une annonce de cette diffusion en page d'accueil du site
- dans la revue fédérale qui suivra la validation de la CNSHN (*en tenant compte des délais de d'impression et de bouclage*)

Un courrier précisant les modalités de parution du mode de sélection, sur le site Internet et dans la revue, sera envoyé à tous les archers (arcs classiques) inscrits sur la liste de haut niveau 2008, catégorie Elite/Senior/Jeune.

### ANNEXE

### REGLEMENT DES EPREUVES DE SELECTION ET MODALITES DE CLASSEMENT

#### **Tir de 2 fois 36 flèches à 70 mètres**

À l'issue de chaque 2 fois 70m, des points (bonus et malus) seront attribués sur chaque distance, sur le cumul des deux distances, et sur le classement final, selon les modalités suivantes (établies en référence au niveau international) :

|                  | BONUS |        | MALUS |        |
|------------------|-------|--------|-------|--------|
|                  | Score | Points | Score | Points |
| Cumul 72 flèches | 665   | 1      | 649   | -1     |
| 36 flèches       | 333   | 1      | 324   | -1     |

| Classement       | Points |
|------------------|--------|
| 1 <sup>er</sup>  | 3      |
| 2 <sup>ème</sup> | 2      |
| 3 <sup>ème</sup> | 1      |

Un point sera ajouté ou retiré par tranche de cinq points en plus ou en moins, respectivement (ex. : score  $\geq$  670 : 2 points ; score  $\geq$  675 : 3 points ; score  $\leq$  319 : -2 points ; score  $\leq$  314 : -3 points).

## Duels

Tous les archers se rencontreront au moins une fois. Un tirage au sort permettra d'établir le programme de l'ensemble des duels (adversaires, horaire, format (2×6 flèches ou 4×3 flèches, tir alterné ou pas)). Lors de chaque duel, une victoire rapportera 1 point, et des points (bonus ou malus) seront attribués en fonction des scores réalisés selon le tableau suivant (établi en référence au niveau international) :

| BONUS |        | MALUS |        |
|-------|--------|-------|--------|
| Score | Points | Score | Points |
| 111   | 1      | 108   | -1     |

| Classement       | Points |
|------------------|--------|
| 1 <sup>er</sup>  | 3      |
| 2 <sup>ème</sup> | 2      |
| 3 <sup>ème</sup> | 1      |

Un point sera ajouté ou retiré par tranche de deux points en plus ou en moins, respectivement (ex. : score  $\geq 113$  : 2 points ; score  $\geq 115$  : 3 points ; score  $\leq 106$  : -2 points ; score  $\leq 104$  : -3 points).

Des points de bonus pourront être attribués en fonction des scores réalisés sur chaque distance, sur le cumul des deux distances et sur chaque match selon les modalités suivantes :

- Un point supplémentaire en cas de record de France\*,
- Deux points supplémentaires en cas de record d'Europe\*,
- Trois points supplémentaires en cas de record du Monde\*.

\*les records réalisés lors des épreuves de sélection ne sont pas homologables. Les points de bonus sont accordés si les records officiels sont dépassés au moins d'un point.

A l'issue de la première épreuve de sélection, un classement sera effectué à partir de la somme des points obtenus. En cas d'égalité(s), la somme des scores réalisés lors de l'ensemble des tirs (2 fois 70 m et matchs) servira au départage des archers. Si l'égalité persiste, les archers ex-æquo seront départagés à partir du nombre de matchs gagnés. Enfin, la victoire lors du dernier match opposant les archers ex-æquo sera le dernier critère pris en compte pour établir un classement sans égalité.

Les mêmes règles, relatives au classement et au départage des égalités, s'appliquent à l'issue et sur le cumul des deux épreuves.

## Invitations de la DTN

Le mode de sélection pour le Championnat d'Europe FITA et les Jeux Olympiques 2008, stipule que la DTN peut inviter deux archers par catégorie (homme et femme) à participer aux épreuves de sélection (13-15/03/08 et 28-30/04/08).

Afin de rendre l'attribution de ces invitations la plus objective possible, la DTN a décidé d'organiser une compétition dédiée. Cette épreuve se déroulera sous la forme d'un 2×70 mètres en salle, le Dimanche 17 février 2008 à Vittel.

A l'issue de cette épreuve, un classement sera établi à partir de la somme des scores. Seront automatiquement invités aux épreuves de sélection (13-15/03/08 et 28-30/04/08), les deux premiers archers de ce classement s'ils ont réalisé un score supérieur ou égal à :

- 645 points pour les hommes
- 625 points chez les femmes

En cas de non réalisation de ces performances, la DTN peut choisir d'inviter zéro, un ou deux archers ayant participé à cette épreuve.

Cette épreuve concerne les archers de catégorie senior en 2008, non présélectionnés (cf. mode de sélection) et :

- inscrits en liste de haut niveau 2008 du MSJS en catégorie élite, senior ou jeune

et

- classés dans les 50 premiers du classement national scratch 2007.

Seront concernés par cette épreuve les archers suivants :

Femmes : Guthwasser G, Lebecque P, Delamare C, Chesse A

Hommes : Beauge G, Palermo Y, Tavernier O, Martret O, Marion Y, Plihon P, Gout A

## Modes de sélection – FITA Arc à poulies senior

### ARC A POULIES

## CHAMPIONNAT D'EUROPE SENIOR VITTEL DU 11 AU 18 MAI 2008

### OBJECTIFS FEDERAUX 2008

|            | ARC A POULIES<br>HOMMES | ARC A POULIES DAMES |
|------------|-------------------------|---------------------|
| INDIVIDUEL | 1 médaille              | 1 médaille          |
| EQUIPE     |                         |                     |

### MODE DE SELECTION

Le mode de sélection permet de composer l'équipe de France arc à poulies de tir FITA la plus compétitive qui participera au championnat d'Europe pour y obtenir les meilleurs résultats.

Pour atteindre cet objectif, une épreuve de sélection sera organisée le 26 et 27 avril 2008 (lieu à déterminer). Cette épreuve de sélection est ouverte à tous les archers arc à poulies licenciés à la FFTA.

Elle se déroulera comme suit :

- Samedi 26 avril 2008 :
  - Double 2x70m. Les deux premiers archers (*hors collectif national arc à poulies*) à l'issue du classement cumulé des 2x70m, ainsi que l'ensemble des archers du collectif, seront retenus pour participer à la suite des épreuves.
- Dimanche 27 avril 2008 :
  - 2x70m puis duels

*Le mode de calcul des points de l'épreuve de sélection est développé en annexe.*

A l'issue de cette épreuve, Le premier du classement final dans chaque catégorie sera retenu dans l'équipe de France arc à poulies pour le Championnat d'Europe de tir FITA. La sélection pourra être complétée, le cas échéant, par le comité de sélection.

La sélection pour le championnat d'Europe sera définitive le 28/04/08.

Les archers ainsi sélectionnés s'engagent à respecter le programme de préparation et d'actions jusqu'à la fin du championnat d'Europe, conduit sous la responsabilité des entraîneurs nationaux.

En cas de modification du calendrier international le mode de sélection deviendrait caduc. Un nouveau mode de sélection serait alors proposé par la DTN.

## ARC A POULIES EPREUVES DE COUPE DU MONDE

Outre la 4<sup>ème</sup> épreuve qui se déroule en France avec une équipe complète, la participation aux épreuves de Coupe du Monde est réservée aux archers arc à poulies présentant le potentiel pour se qualifier à la finale de la Coupe du Monde.

### PREMIERE EPREUVE DE COUPE DU MONDE République Dominicaine 1-6/04/08

L'équipe de France arc à poulies qui participera à la 1<sup>ère</sup> épreuve de Coupe du Monde sera composée par la DTN.

### DEUXIEME EPREUVE DE COUPE DU MONDE Porec (Croatie) 14-20/04/08

L'équipe de France arc à poulies qui participera à la 2<sup>nde</sup> épreuve de Coupe du Monde sera composée :

- Des archers ayant participé à la WC1,
- Du premier archer de l'épreuve de sélection réservée aux membres du collectif arc à poulies 2008.

*L'épreuve se déroulera comme suit :*

*Dimanche 6 avril 2008 (lieu à déterminer) : double 2x70m. En cas d'égalité pour la 1<sup>ère</sup> place à l'issue du classement cumulé des 2x70m, un match de 12 flèches (2x6 flèches) sera organisé pour départager les ex-æquo. Si l'égalité persiste après le match, la règle internationale de départage sera appliquée.*

- Complétée, si nécessaire, par un ou des archers issus du collectif national arc à poulies choisi(s) par la DTN.

La sélection pour la 2<sup>ème</sup> épreuve de Coupe du Monde sera définitive le 07/04/08.

### TROISIEME EPREUVE DE COUPE DU MONDE Antalya (Turquie) 26/05-01/06/08

L'équipe de France arc à poulies qui participera à la 3<sup>ème</sup> épreuve de Coupe du Monde sera composée :

1. Des archers français présents dans les 4 premiers archers du classement provisoire de la Coupe du Monde 2008 à l'issue des deux premières épreuves.
2. Des archers ayant terminé au moins une fois sur le podium en individuel lors de la WC1 ou de la WC2 de la Coupe du monde 2008.

L'équipe de France pourra être complétée par la DTN.

La sélection pour la 3<sup>ème</sup> épreuve de Coupe du Monde sera définitive le 21/04/08.

### QUATRIEME EPREUVE DE COUPE DU MONDE Boé (France) 23-28/06/08

L'équipe de France arc à poulies qui participera à la 4<sup>ème</sup> épreuve de Coupe du Monde sera composée :

- Des deux meilleurs archers français au classement provisoire de la Coupe du monde à l'issue des trois premières manches.
- De l'archer classé premier à l'issue des deux épreuves de DNAP (03/05/08 et 14/06/08). Le classement sera établi sur le cumul des deux scores de qualifications. En cas d'égalité, le plus faible total du cumul des places finales obtenues lors des DNAP départagera les ex-æquo. Si l'égalité persiste, le classement national établi au 15/06/08 départagera les ex-

æquo. En cas de refus ou d'indisponibilité de l'archer sélectionné, l'archer suivant sera choisi, et ce, jusqu'à la 3<sup>ème</sup> place du classement.

- L'équipe de France pourra être complétée par la DTN.

La sélection pour la 4<sup>ème</sup> épreuve de Coupe du Monde sera définitive le 16/06/08.

Les archers ainsi sélectionnés s'engagent à respecter le programme de préparation et d'actions jusqu'à la fin de la Coupe du Monde, conduit sous la responsabilité des entraîneurs nationaux.

La DTN se laisse la possibilité de réévaluer les critères de sélection fixés à chaque compétition internationale en fonction du taux de participation ainsi que du niveau de concurrence. Les éventuelles modifications seraient alors communiquées aux archers français participants avant le début de la compétition.

En cas de modification du calendrier international le mode de sélection deviendrait caduc. Un nouveau mode de sélection serait alors proposé par la DTN.

---

#### ANNEXE

|   |
|---|
| <i>MODE DE CALCUL DES POINTS DE LA SELECTION FINALE</i> |
|---|

##### Le double 2x70m du 1<sup>er</sup> jour:

Sélection des deux archers issus de la vie sportive :

Un classement sera établi à partir du total des scores des 4 séries à 70m. Il permettra d'identifier les 2 premiers archers n'appartenant pas au collectif national arc à poulies. S'il y a une égalité entre archers pour accéder à ces deux premières places, un tir de barrage (suivant les règles internationales) sera mis en place. Si un archer sélectionné ne peut poursuivre l'épreuve du second jour, c'est l'archer suivant au classement qui sera invité sur la seconde épreuve, cette règle s'appliquera jusqu'au 5<sup>ème</sup> inclus.

Les scores du premier jour des archers sélectionnés seront conservés et comptabilisés pour la suite de l'épreuve de sélection.

##### Le 2x70m du 2<sup>nd</sup> jour:

A l'issue des 6 distances (les 4 du 1<sup>er</sup> jour et les 2 du 2<sup>nd</sup> jour); un classement sera établi entre les 5 archers du collectif et les deux archers sélectionnés. En cas d'égalité la règle internationale de départage sera appliquée (Nb de 10, etc..).

En fonction de son classement, le tireur marquera des points selon le barème suivant :

| Classement       | Points |
|------------------|--------|
| 1 <sup>er</sup>  | 40     |
| 2 <sup>nd</sup>  | 32     |
| 3 <sup>ème</sup> | 28     |
| 4 <sup>ème</sup> | 24     |
| 5 <sup>ème</sup> | 20     |
| 6 <sup>ème</sup> | 16     |
| 7 <sup>ème</sup> | 12     |

La différence entre le score de chaque archer et celui du premier sera valorisée ou dévalorisée par le système de bonus malus suivant :

| Ecart par rapport au meilleur score | Bonus ou Malus |
|-------------------------------------|----------------|
| 6 points et moins                   | 6              |
| Entre 7 et 9                        | 5              |
| Entre 10 et 12                      | 4              |
| Entre 13 et 15                      | 3              |
| Entre 16 et 18                      | 2              |
| Entre 19 et 21                      | 1              |
| Entre 22 et 24                      | 0              |

|                |    |
|----------------|----|
| Entre 25 et 27 | -1 |
| Entre 28 et 30 | -2 |
| Entre 31 et 33 | -3 |
| 34 et plus     | -4 |

#### Les duels 2<sup>nd</sup> jour:

Une victoire rapportera 4 points alors qu'aucun point ne sera attribué en cas de défaite. En cas d'égalité sur un match, un barrage sera organisé selon le règlement international en vigueur.

Pour chaque tour, le meilleur score réalisé servira d'étalonnage pour attribuer des points de bonus ou malus selon le tableau suivant :

|                            | Bonus ou Malus |
|----------------------------|----------------|
| Meilleur score             | 2              |
| Meilleur score - 1         | 1              |
| Meilleur score - 2         | 0              |
| Meilleur score - 3         | -1             |
| Meilleur score - 4 et plus | -2             |

Le bonus ou le malus s'appliquent quel que soit le résultat du match (gagné ou perdu).

#### Le classement final :

Le classement final sera établi à partir du total des points acquis sur l'ensemble de l'épreuve. En cas d'égalité, le total des scores réalisés lors de l'épreuve (qualifications + duels sur les 2 jours), puis le plus grand nombre de victoires seront les critères pris en compte pour départager les archers. Si l'égalité persiste, les deux archers seront départagés par le comité de sélection.

#### Exemple pour des SH Cpd avec 6 matchs :

R (résultat du match, 4 pour gagné) ; B (bonus ou malus en fonction du score du match).

#### Qualifications :

| Nom      | Score 6 distances | Classement | Points Classement | Points Bonus | Total Points FITA |
|----------|-------------------|------------|-------------------|--------------|-------------------|
| Tireur A | 2104              | 1          | 40                | 0            | 40                |
| Tireur B | 2095              | 3          | 28                | 5            | 33                |

#### Duels :

| Nom      | M1  | R | B  | M2  | R | B  | M3  | R | B  | M4  | R | B | M5  | R | B  | M6  | R | B | Total Points | Total Score |
|----------|-----|---|----|-----|---|----|-----|---|----|-----|---|---|-----|---|----|-----|---|---|--------------|-------------|
| Tireur A | 114 | 4 | 0  | 114 | 0 | -1 | 116 | 0 | -1 | 116 | 4 | 2 | 115 | 0 | -1 | 117 | 4 | 2 | 13           | 692         |
| Tireur B | 111 | 0 | -2 | 116 | 4 | 1  | 119 | 4 | 2  | 114 | 0 | 0 | 117 | 4 | 1  | 116 | 0 | 1 | 15           | 693         |

#### Totaux

| FITA         | FITA        |
|--------------|-------------|
| Total Points | Total Score |
| 40           | 2104        |
| 33           | 2095        |

| Duels        | Duels       |
|--------------|-------------|
| Total Points | Total Score |
| 13           | 692         |
| 15           | 693         |

| Général Total | Général      |
|---------------|--------------|
| Points        | Total scores |
| 53            | 2796         |
| 48            | 2788         |

L'archer A se classe devant l'archer B.

## Modes de sélection – FITA Junior

### CHAMPIONNAT DU MONDE FITA JUNIOR NEW DEHLI (INDE) DU 10 AU 19 OCTOBRE 2008

### JUNIOR CUP GEORGIE DU 15 AU 20 JUILLET 2008

#### OBJECTIFS FEDERAUX 2008

|  | ARC CLASSIQUE<br>HOMMES | ARC CLASSIQUE<br>DAMES | ARC A POULIES<br>HOMMES | ARC A POULIES<br>DAMES |
|--|-------------------------|------------------------|-------------------------|------------------------|
| INDIVIDUEL   | 1 en ¼ de finale        | 1 en ¼ de finale       | 1 en ¼ de finale        | 1 en ¼ de finale       |
| EQUIPE   | ¼ de finale             | ¼ de finale            |                         |                        |
| Au moins 1 médaille pour l'ensemble de la délégation |                         |                        |                         |                        |

#### MODE DE SELECTION

Le nombre de places pour ce championnat du Monde est de 3 tireurs maximum pour chaque catégorie junior.

#### 2<sup>EME</sup> EPREUVE DE JUNIOR CUP GEORGIE DU 15 AU 20 JUILLET 2008

L'équipe de France qui participera à la 2<sup>ème</sup> épreuve de Junior Cup sera composée :

- Des deux premiers archers juniors arc classique garçons et filles du classement établi à partir de la somme des scores réalisés en qualification des deux premiers TNJ 2008 (06-08/06/08 et 20-22/06/08 – lieux à déterminer).
- Du premier archer arc à poulies garçons et filles du classement établi à partir de la somme des scores réalisés en qualification des deux TNJ 2008 (06-08/06/08 et 20-22/06/08 – lieux à déterminer) **et** ayant réalisé au moins un minima sur un des deux TNJ (1340 points pour les garçons et 1320 points pour les filles)
- Et, le cas échéant, du ou d'archer(s) choisi(s) par la DTN, dans l'intérêt de l'équipe de France.

Des archers des catégories - arc classique cadet garçon et fille - pourront être sélectionnés pour la 2<sup>ème</sup> épreuve de la Junior Cup par la DTN au regard du niveau de leurs performances réalisées sur les TNJ.

La sélection pour la 2<sup>ème</sup> épreuve de Junior Cup sera définitive le 23/06/08.

**CHAMPIONNAT DU MONDE**  
**NEW DEHLI (INDE) DU 10 AU 19 OCTOBRE 2008**  
**JUNIORS ARC CLASSIQUE**

Pourront participer aux épreuves de sélection pour le Championnat du Monde, les 8 premiers archers du classement établi à partir de la somme des scores réalisés en qualification des deux premiers TNJ 2008 (06-08/06/08 et 20-22/06/08 – lieux à déterminer).

La DTN choisira de permettre à des archers cadets (arc classique, garçon et fille) de participer à ces épreuves de sélection en fonction de leur niveau de performance lors des deux premiers TNJ.

La sélection pour le championnat du Monde s'appuiera sur le classement établi à l'issue des deux épreuves suivantes :

- Chalain, du 23 au 24/08/08,
- 3<sup>ème</sup> TNJ, du 19 au 21/09/08 (lieu à déterminer). Même si l'épreuve de sélection se déroule pendant le 3<sup>ème</sup> TNJ, il s'agit de deux épreuves bien distinctes. Ainsi, parallèlement au classement du TNJ, un classement ne concernant que les 8 archers pré-sélectionnés sera établi.

Modalités de classement

FITA 4 distances :

À l'issue de chaque FITA, des points seront attribués de la manière suivante :

| Place    | Nombre de points |
|----------|------------------|
| <b>1</b> | <b>10</b>        |
| <b>2</b> | <b>6</b>         |
| <b>3</b> | <b>3</b>         |
| <b>4</b> | <b>1</b>         |

Des points de bonus pourront être attribués, en fonction des scores réalisés sur chaque distance, sur le total du FITA\*, selon les modalités suivantes :

- Un point supplémentaire pour un FITA à 1300 points et plus
- Un point supplémentaire en cas de record de France,
- Deux points supplémentaires en cas de record d'Europe\*,
- Trois points supplémentaires en cas de record du Monde\*.

\* les records sont homologables si les compétitions sont déclarées FITA STAR

Duels : 2 points par match gagné

Les 8 archers se rencontrent tous une fois sous la forme d'un match en 2\*6 flèches. En cas d'égalité, le score cumulé des tirs de qualification et des duels sur les 2 épreuves départagera les archers. Si l'égalité persiste un duel, organisé à l'issue des deux épreuves, opposera les deux archers.

A l'issue de **l'ensemble** des deux épreuves, un classement sera établi à partir de la somme des points obtenus. **Les 2 premiers archers de ce classement sont automatiquement sélectionnés pour le championnat du monde FITA.**

Le comité de sélection pourra compléter la sélection dans l'intérêt de l'équipe de France, et/ou en tenant compte d'éventuels impondérables

Les archers ainsi sélectionnés s'engagent à respecter le programme de préparation et d'actions jusqu'à la fin du championnat du Monde, conduit sous la responsabilité des entraîneurs nationaux.

En cas de modification du calendrier international le mode de sélection deviendrait caduc. Un nouveau mode de sélection serait alors proposé par la DTN.

**CHAMPIONNAT DU MONDE**  
**NEW DEHLI (INDE) DU 10 AU 19 OCTOBRE 2008**  
**JUNIORS ARC A POULIES**

Pourront participer aux épreuves de sélection pour le Championnat du Monde, les archers qui auront réalisés, lors d'un des deux TNJ 2008 (06-08/06/08 et 20-22/06/08 – lieux à déterminer), les minimas suivants :

**1340 points pour les garçons et 1320 points pour les filles.**

*La DTN se laisse la possibilité de réévaluer les minimas fixés en fonction des conditions atmosphérique, dès le début de la compétition.*

La sélection pour le championnat du Monde s'appuiera sur le classement établi à l'issue des deux épreuves suivantes :

- Chalain, du 23 au 24/08/08,
- 3<sup>ème</sup> TNJ, du 19 au 21/09/08 (lieu à déterminer),

Modalités de classement

FITA 4 distances :

À l'issue de chaque FITA, des points seront attribués de la manière suivante :

| Place    | Nombre de points |
|----------|------------------|
| <b>1</b> | <b>10</b>        |
| <b>2</b> | <b>6</b>         |
| <b>3</b> | <b>3</b>         |
| <b>4</b> | <b>1</b>         |

Des points de bonus pourront être attribués, en fonction des scores réalisés sur chaque distance, sur le total du FITA\*, selon les modalités suivantes :

- Un point supplémentaire pour un FITA à 1350 points et plus
- Un point supplémentaire en cas de record de France,
- Deux points supplémentaires en cas de record d'Europe\*,
- Trois points supplémentaires en cas de record du Monde\*.

\* les records sont homologables si les compétitions sont déclarées FITA STAR

Duels : 2 points par match gagné

Les archers se rencontrent tous une fois sous la forme d'un match en 2\*6 flèches. En cas d'égalité, le score cumulé des tirs de qualification et des duels sur les 2 épreuves départagera les archers. Si l'égalité persiste un duel, organisé à l'issue des deux épreuves, opposera les deux archers.

A l'issue de **l'ensemble** des deux épreuves, un classement sera établi à partir de la somme des points obtenus. **Le premier archer de ce classement est automatiquement sélectionné pour le championnat du monde FITA à condition qu'il ait réalisé à nouveau le score minimal (1340 points pour les garçons et 1320 points pour les filles) sur une des deux épreuves (Chalain et le 3<sup>ème</sup> TNJ).** Le comité de sélection pourra compléter la sélection dans l'intérêt de l'équipe de France, et/ou en tenant compte d'éventuels impondérables

Les archers ainsi sélectionnés s'engagent à respecter le programme de préparation et d'actions jusqu'à la fin du championnat du Monde, conduit sous la responsabilité des entraîneurs nationaux. En cas de modification du calendrier international le mode de sélection deviendrait caduc. Un nouveau mode de sélection serait alors proposé par la DTN.

## Modes de sélection – Tir en campagne

### CHAMPIONNAT DU MONDE TIR CAMPAGNE LLWYNNPIA (GB) DU 01 AU 07 SEPTEMBRE 2008

#### OBJECTIFS FEDERAUX 2008

|            | ARC CLASSIQUE<br>HOMMES | ARC CLASSIQUE<br>DAMES | ARC A POULIES<br>HOMMES | ARC A POULIES<br>DAMES | ARC NU<br>HOMMES | ARC NU<br>FEMMES |
|------------|-------------------------|------------------------|-------------------------|------------------------|------------------|------------------|
| INDIVIDUEL | 3 médailles             |                        |                         |                        |                  |                  |
| EQUIPE     |                         |                        |                         |                        |                  |                  |

#### MODE DE SELECTION

L'équipe de France participant au championnat du Monde de tir en campagne sera composée de 12 archers, avec au maximum trois archers par catégorie : arc classique, arc à poulies, arc nu.

Chaque archer prétendant à une sélection pour le championnat du Monde de tir en campagne devra s'inscrire et participer dans la catégorie senior à l'unique épreuve de sélection qui se déroulera le 09-10/08/08 (lieu à déterminer).

Cette épreuve se déroulera sous la forme suivante :

Jour 1 : un tir compté sur **24 cibles à distances connues**

Jour 2 : un tir sur deux modules de 12 cibles à distances connues pour les 16 premiers archers classés à l'issue de l'épreuve du 1<sup>er</sup> jour. Chaque archer tirera les deux modules de 12 cibles.

A l'issue de chacune de ces trois séquences de tir (24 cibles, 12 cibles, 12 cibles), un classement sera établi en fonction des scores réalisés.

En cas d'égalité, la règle internationale de départage sera appliquée (nombre de 5, de x, etc..). Si l'égalité persiste chaque archer se verra accordé le même nombre de point.

Des points seront attribués à chaque archer en fonction de son classement (cf. tableaux ci-dessous).

#### JOUR 1 :

|        | CLASSEMENT |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
|--------|------------|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
|        | 1          | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| POINTS | 10         | 9 | 8 | 7 | 6 | 5 | 4 | 3 | 2 | 1  |

Un bonus de deux points sera attribué si le score de l'archer est supérieur ou égal aux scores suivants :

|        | Classique |        | Poulies |        | Nu     |        |
|--------|-----------|--------|---------|--------|--------|--------|
|        | Hommes    | Femmes | Hommes  | Femmes | Hommes | Femmes |
| POINTS | 328       | 310    | 356     | 346    | 310    | 280    |

#### Exemple Jour 1 (Poulies Hommes):

|          | Score | Classement | Points | Bonus |
|----------|-------|------------|--------|-------|
| Archer A | 356   | 1          | 10     | 2     |
| Archer B | 355   | 2          | 9      | 0     |

## JOUR 2 :

| CLASSEMENT |   |   |   |   |   |
|------------|---|---|---|---|---|
|            | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| POINTS     | 5 | 4 | 3 | 2 | 1 |

Un bonus de deux points sera attribué si le score de l'archer est supérieur ou égal aux scores suivants :

| POINTS | Classique |        | Poulies |        | Nu     |        |
|--------|-----------|--------|---------|--------|--------|--------|
|        | Hommes    | Femmes | Hommes  | Femmes | Hommes | Femmes |
|        | 166       | 159    | 179     | 175    | 159    | 145    |

### Exemple Jour 2 (Poulies Hommes) :

|          | Score | Classement       | Points | Bonus | Score | Classement       | Points | Bonus |
|----------|-------|------------------|--------|-------|-------|------------------|--------|-------|
| Archer A | 177   | 3 <sup>ème</sup> | 3      | 0     | 177   | 3 <sup>ème</sup> | 3      | 0     |
| Archer B | 179   | 1 <sup>er</sup>  | 5      | 2     | 178   | 2 <sup>ème</sup> | 4      | 0     |

### CLASSEMENT FINAL

Le classement final sera établi à partir de la somme des points acquis au cours des deux jours. En cas d'égalité entre deux archers, le départage se fera :

- à partir du total des scores réalisés lors de l'épreuve puis
- à partir du plus grand nombre de 1<sup>ères</sup> places puis de 2<sup>ndes</sup> places...

Le premier archer du classement final sera automatiquement sélectionné pour le Championnat du Monde. Le choix éventuel d'autres archers sera effectué par le comité de sélection.

Les archers ainsi sélectionnés s'engagent à respecter le programme de préparation et d'actions jusqu'à la fin du championnat du Monde, conduit sous la responsabilité des entraîneurs nationaux.

En cas de modification du calendrier international le mode de sélection deviendrait caduc. Un nouveau mode de sélection serait alors proposé par la DTN.

## **Lutte contre le dopage - Localisation des sportifs de haut niveau**

A l'instar de la fédération internationale de cyclisme (souvenez-vous de l'affaire Rasmussen), la FITA demande aux meilleurs archers internationaux de l'informer sur leur localisation afin de faciliter la lutte contre le dopage, notamment via des contrôles inopinés. Ce groupe de sportifs est composé, pour la saison 2008, de 10 archers français, retenus grâce à leurs brillantes performances. Il s'agit de :

Arnold V, Aubert T, Barczynski L, Bouillot A, Brasseur S, Delamare C, Dodemont S, Genet D, Girouille R, Schuh B.

# Formation

## Compte-rendu des Journées Nationales de la formation

Les journées nationales de la formation se sont déroulées à l'Insep les 10 et 11 novembre. 18 ligues étaient présentes (record de participation) soit 35 personnes.

Ces journées nous ont permis d'échanger sur la mise en place du nouveau schéma des formations fédérales dans les ligues. Ces dernières ont pu ainsi communiquer sur les perspectives de formation pour 2008.

La deuxième partie du samedi était consacrée à l'évolution des formations d'Etat et la mise en œuvre du CQP.

Le 11 novembre, des groupes de travail ont réfléchi le développement de la formation de dirigeant. L'objectif était de définir les besoins de formation des dirigeants et de proposer une réalisation. Chaque groupe, par le biais d'un compte rendu a fait des propositions intéressantes qui serviront aux membres de la commission formation.

## Groupe de travail du projet des diplômes DE et DES

Les arrêtés du DE et du DES sont maintenant validés. La deuxième phase va pouvoir débuter. Pour cela un groupe de travail a été constitué. L'objectif est de mettre en place les référentiels de compétence, les référentiels de certification, l'organisation de l'alternance, le ruban pédagogique et le dossier d'habilitation pour les deux nouveaux diplômes. Le groupe de travail est composé de : Sophie VESSILLIER, Elisa TULLI, Frédéric AZAMBOURG, Guillaume DUBORPER et Laurence VALLET.

# Vie Sportive

## Stage d'évaluation 2008

Le stage d'évaluation national se tiendra du **21 au 25 avril 2008 à Vittel**. Les cadres techniques recevront par mail l'ensemble des fiches qui devront être retournées à la FFTA au plus tard le 14 mars.

**Veillez noter que cette année le stage ne sera pas totalement pris en charge par la fédération. Le coût du stage pour chaque participant est de 230 € pour la semaine - les frais de déplacements seront remboursés à chaque jeune sur la base du tarif SNCF 2<sup>ème</sup> classe**

Objectif des « pôles Espoirs » : Permettre à de « jeunes archers » de disposer d'un temps suffisant et de structure d'entraînement optimum.

Ces deux conditions favorisent la progression des archers afin d'atteindre des performances de haut niveau.

1. Déroulement des actions à réaliser sur l'année(s) précédant l'entrée en pôle des jeunes archers.

La mise en en place de stages régionaux doit permettre d'informer (Prévention, Technique, Physique) de former et d'évaluer les jeunes archers motivés pour intégrer un pôle.

- Informer : DVD filière, vie en pôle, études.
- Former :
  - o *Technique* : Intégrer les fondamentaux de l'activité avec un souci de qualité dans les acquis.
  - o *Physique spécifique* : Préparer au mieux les jeunes archers afin qu'ils puissent soutenir une charge d'entraînement réalisé en pôle « Espoir » (environ 1000 fl/sem.)
  - o *Préparation mentale* : définition d'un objectif de saison, stratégie de tir...
- Evaluer : Réaliser avec les jeunes la fiche de renseignements individuels.

Le ou les stages régionaux couplés avec le stage d'évaluation national ont pour but de permettre aux jeunes archers et parents de construire ensemble un projet de vie permettant la meilleure intégration possible dans les pôles de la FFTA.

Le stage d'évaluation sélectionne les archers retenus pour une intégration en pôle espoir.

2. Ensemble des documents à adresser remplis à la FFTA avant le 14 mars 2008 à l'attention de P.LEBEAU.
3. Information des archers et cadres.

Les archers sélectionnés ou non au stage national d'évaluation du mois d'avril seront informés par courrier, les cadres par mail. La même procédure sera suivie pour l'intégration en filière.

## Agenda de la DTN

| DECEMBRE |   |
|----------|---|
| 1        | Commission médicale - FFTA  |
| 3 au 7   | Semaine « entraîner » BEES1 spécifique – Boé/Agen   |
| 4        | Réunion et dîner des DTN Olympiques – FF de Tennis de Table   |
| 5        | Réunion des DTN, Directeur Régionaux et Directeur des CREPS sur la filière de Haut Niveau - INSEP   |
| 6        | Réunion des correspondants régionaux du sport de haut niveau et des correspondants fédéraux - INSEP |
| 7        | Réunion de bureau - FFTA  |
| 8        | Réunion du groupe de travail de la formation - FFTA   |
| 10 au 14 | Tronc commun BEES1 - Chennevières   |
| 10       | Réunion avec les AGEFOS-PME sur le financement des formations professionnelles - FFTA               |
| 11       | Visite du Pôle de Boulouris - CREPS de Boulouris  |
| 13       | Réunion avec l'INSEP pour la mise en place du DES - INSEP   |
| 16 au 21 | Stage de cohésion et d'oxygénation du collectif olympique et l'INSEP – Les Arcs                     |
| 17 au 21 | Semaine « entraîner » BEES1 spécifique – Chennevières   |
| 19       | Remise du prix de l'éducation - INSEP   |
| 20       | Réunion DTN/Entraîneurs 3D – Bourg St Maurice   |